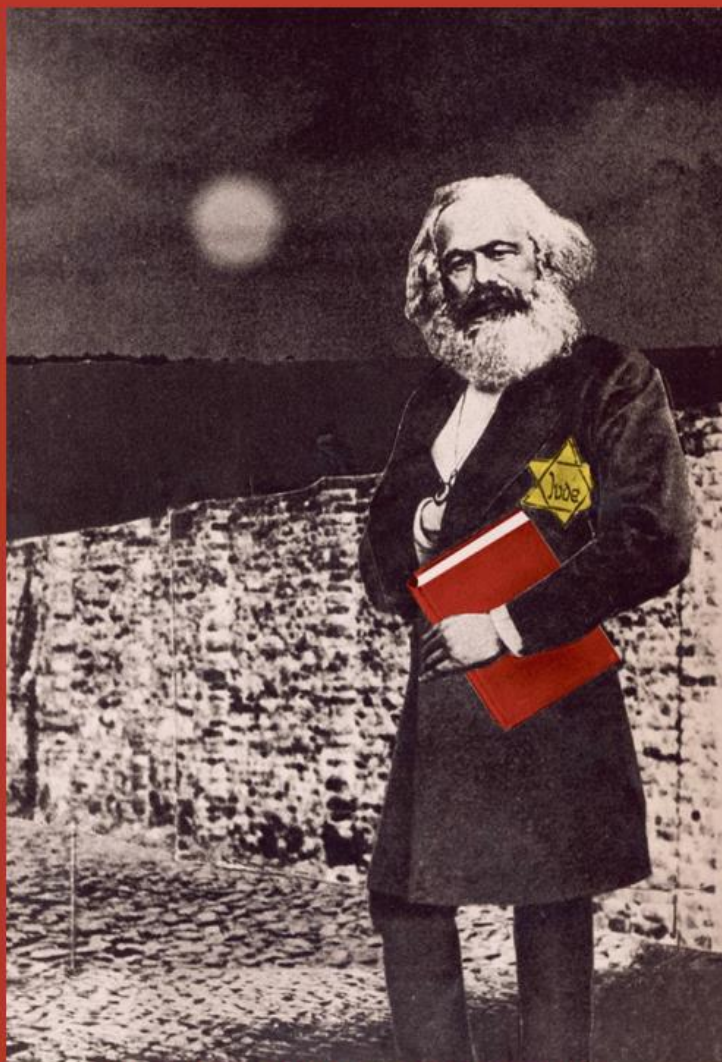




Groupe
révoltes

NUMERO
34
JUN 2021
3 €

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE ET D'UNE
INTERNATIONALE OUVRIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE



MIECZYSLAW BERMAN. — SANS TITRE, 1965
PHOTOGRAPHIE : AVSHALOM AVITAL - THE VERA AND ARTURO
SCHWARZ COLLECTION - THE ISRAEL MUSEUM, JERUSALEM -
BRIDGEMAN IMAGES

| | |
|---|------|
| Edito | P 2 |
| Palestine : Israël assassin, Macron complice ! | P 4 |
| Tchad : Troupes françaises hors d'Afrique ! | P 6 |
| Loi Sécurité | P 7 |
| Loi Séparatisme | P 9 |
| Réunions non mixtes | P 11 |
| Front unique ouvrier | P 15 |
| La commune de Paris | P 19 |
| A bas la réforme des Finances publiques | P 23 |

Imprimerie spéciale - N°I.S.S.N. 1291-4290
Prenez contact avec Révoltes
Site : <http://grouperevoltes.fr/>
Email : contact@grouperevoltes.fr
Page Facebook : <https://www.facebook.com/grouperevoltes/>

POUR EN FINIR AVEC LE GOUVERNEMENT MACRON, IMPOSER LE FRONT UNIQUE OUVRIER

De multiples mobilisations surgissent dans différents secteurs (santé, finances publiques, commerce, dans l'industrie contre les licenciements et les fermetures d'entreprises, manifestations pour le climat ...). Les travailleurs veulent déconfiner les luttes, en finir avec l'état d'urgence qui les musèle et globalement avec le gouvernement Macron à la solde des capitalistes, qui s'attaque aux droits des travailleurs (diminution des indemnités chômage) et qui restreint leurs mobilisations (loi sécurité globale) en divisant les rangs ouvriers (loi séparatisme). Ainsi, le gouvernement prépare le retour au pouvoir du parti bourgeois LR et agite le vote RN pour tenter de rallier à sa cause le vote populaire. Les LR restent cependant divisés. Seule une alliance large des organisations opposées à Macron, aux LR et au RN est susceptible d'empêcher ce gouvernement de continuer à nuire aux intérêts ouvriers et le retour des LR au pouvoir. Mais cette alliance ne saurait se résumer à quelques tactiques électorales pour conserver ou gagner quelques places dans les collectivités locales. Les travailleurs doivent s'organiser pour imposer le Front unique ouvrier, c'est—à-dire le rassemblement de ces organisations (PS, Générations et autres mouvements issus du PS, PCF, LFI, EELV, NPA, LO, POI-D ...) pour la défense d'un programme ouvrier, pour la fin immédiate de l'état d'urgence et l'abrogation de toutes les lois et réformes scélérates (assurance chômage, sécurité, séparatisme, loi transformation de la Fonction publique, lois travail etc.). Au-delà il s'agit de revendiquer l'expropriation des groupes pharmaceutiques et des laboratoires qui s'enrichissent sur fond de crise sanitaire pour les nationaliser et les mettre au service de la recherche, et non du profit.

Alors que le gouvernement Macron a montré son incurie à gérer la crise sanitaire, qu'il s'est servi de cette crise pour museler les travailleurs dont il craint la colère, il est temps de le dégager dans la rue et sur le terrain électoral, les deux allant de pair.

Rupture du dialogue social

La manifestation de violence contre les cortèges CGT à Paris et à Lyon le 1^{er} mai n'est pas imputable à l'extrême droite comme veut le faire croire la direction confédérale de la CGT. Elle est le fruit d'une absence de confrontation avec le pouvoir dénoncée par des Gilets jaunes et des autonomes. Mais cette colère ne peut se résumer au caillassage des représentants de la CGT. C'est au pouvoir qu'il faut s'attaquer et imposer en cela aux directions syndicales qu'elles rompent toute discussion, tout dialogue avec le gouvernement Macron et qu'elles rassemblent toutes les luttes en les unifiant dans la perspective de chasser Macron du pouvoir sans attendre 2022.

Pour un Front unique ouvrier contre Macron

La politique de Macron est totalement au service de la classe capitaliste. Mais le pouvoir craint la mobilisation des travailleurs. Il a eu peur avec les Gilets jaunes notamment lorsqu'il a été directement attaqué et chassé. Les journées d'action disloquées, les mobilisations éparpillées ne suffisent pas à faire plier le gouvernement. Pire, le dialogue social empêche toute confrontation directe avec le pouvoir et laisse le champ libre à Macron pour s'attaquer aux acquis ouvriers. L'unification des luttes, leur déconfinement doit avoir lieu sans tarder pour interdire à ce gouvernement de continuer sa politique destructrice des acquis ouvriers.

Parce que la bourgeoisie craint la colère des masses laborieuses, elle mène une offensive de division des rangs ouvriers, relayée largement dans les médias à la solde de groupes capitalistes. En affichant, y compris dans tout l'appareil d'Etat, des positions ouvertement xénophobes, racistes et coloniales. Elle attise la haine des immigrés, des arabo-musulmans et s'attaque aux intellectuels, militants et chercheurs qui mettent en cause l'impérialisme de l'État français, en les qualifiant « d'islamo-gauchistes » comme elle le faisait dans les années 30. À l'époque l'ennemi c'étaient les Juifs, surtout les juifs révolutionnaires et les révolutionnaires étaient qualifiés « de judéo-bolchéviques ». Époque différente mais mêmes recettes. Une partie de la « gauche » intellectuelle se range derrière l'impérialisme français pour stigmatiser les arabo-musulmans au nom de la laïcité, et s'accommode cependant bien des écoles privées sous contrat avec le clergé catholique.

Il faut donc s'orienter vers un combat politique pour battre et défaire l'ensemble du gouvernement et la majorité En Marche et ses alliés LR/RN à l'Assemblée.

Pour ce faire, l'unité la plus large doit s'organiser entre les différents mouvements, des partis de « gauche » (PS, LFI, Frondeurs, PCF, NPA ...) avec les directions syndicales pour combattre le gouvernement Macron, en affichant clairement la volonté de le chasser du pouvoir, par tous les moyens, sans attendre 2022.

Par leur division, par leur soutien implicite ou explicite au Parlement parfois, les partis traditionnels qui se disent représenter l'opposition des travailleurs aux partis bourgeois, n'offrent aucune perspective aux travailleurs et à leurs mobilisations.

C'est pourquoi, l'organisation des travailleurs est nécessaire pour imposer à ces organisations qui ont des représentants au Parlement et dans les collectivités locales la rupture avec le gouvernement Macron. Elles ne rompent pas d'elles-mêmes, elles n'adopteront pas un programme ouvrier si on ne leur dicte pas.

C'est à cette ambition que souhaitent contribuer le groupe Révoltes.

International – déclaration du Groupe Révoltes

PALESTINE : ISRAËL ASSASSIN, MACRON COMPLICE !

Des milliers de personnes ont manifesté samedi 15 mai un peu partout en France, dont plus de 3000 à Paris où la manifestation avait été interdite par arrêté préfectoral. L'objectif était double : laisser Israël poursuivre en silence le massacre du peuple palestinien et couvrir la politique conciliatrice de Macron à son égard sous couvert de maintien de l'ordre public.

De plus, un déchaînement médiatique a permis d'orchestrer une rengaine désormais bien connue : si tu défends les Palestiniens tu es antisémite. Or comme l'explique un manifestant (Le Monde 15/05/21) : « je suis précisément venu parce que Darmanin et le Rassemblement National veulent faire de tous ceux qui voulaient manifester des antisémites. C'est abominable d'instrumentaliser ainsi l'antisémitisme. Être contre la colonisation et le gouvernement d'extrême droite en Israël, ce n'est pas de l'antisémitisme ». On ne saurait mieux dire.



Gaza se meurt ... et les impérialistes discutent

L'État d'Israël frappe encore les Palestiniens. Le peuple palestinien survit déjà dans des conditions déplorables, sans accès à l'eau, sans quasiment aucun droit. La COVID 19 n'a fait qu'aggraver la situation. Le chômage de masse n'est pas un vain mot en Palestine.

Mais à l'origine de cette nouvelle flambée de violence, le gouvernement de Netanyahu avait engagé une nouvelle vague d'expulsions de Palestiniens au profit de colons juifs, à Jérusalem Est dans le quartier de Cheikh-Jarrah.

Les manifestations de Palestiniens contre ces expulsions ont été durement réprimées. Des centaines de manifestants palestiniens ont été blessés dans les affrontements avec la police israélienne. En représailles, le Hamas fortement implanté à Gaza, a lancé des roquettes sur Israël.

Il n'en fallait pas plus au gouvernement Netanyahu pour engager une nouvelle offensive militaire contre l'enclave palestinienne. Les raids aériens d'une rare violence ont fait plus de 200 morts, dont 58 enfants, et plus de 1200 blessés. Le Hamas a amplifié ses tirs de roquettes faisant 12 morts et près de 300 blessés israéliens.

Le Hamas choisit délibérément ces répliques permettant ainsi à l'armée israélienne de justifier ses attaques, fussent-elles disproportionnées.

Cette politique israélienne reçoit le soutien des impérialismes. L'Allemagne a ainsi réaffirmé le droit d'Israël à se défendre tout en appelant à un cessez-le-feu. Macron et Sissi ont également renvoyé tout le monde dos à dos en appelant à « la nécessité absolue de mettre fin aux hostilités ». Biden, culmine dans les propos faux-cul. Il « a exprimé son soutien à un cessez-le-feu » tandis que les États-Unis s'opposaient pour la troisième fois en une semaine à l'adoption d'une résolution de l'ONU qui appelait à « une cessation des violences » et à « la protection des civils, notamment des enfants ».

Aucun recours à attendre de ces brigands.

La « solution » de deux États a du plomb dans l'aile

Dans cette situation, la « solution » portée depuis des années par les impérialismes, dont la France, d'aboutir à la mise en place de deux États indépendants sur ce territoire semble compromise.

Rappelons que cette « solution » était une façon pour les impérialismes de casser la résistance palestinienne, de lui imposer à jamais la présence du colon israélien, de légitimer sa position. Si cette « solution » paraît logique dans le camp de ceux qui ont contribué à la mise en place de l'état d'Israël en 1948, ONU en tête, elle était rejetée à juste titre par les masses arabes spoliées. La capitulation d'Arafat, du Fatah et de l'OLP qui signent les accords d'Oslo en 1993 ouvre la voie à cette « solution » à deux États. Il s'agissait de mettre un terme à la revendication nationaliste arabe d'en finir avec l'État colonisateur israélien.

Pour autant, aujourd'hui, la question revient sur le devant de la scène. Il ne peut y avoir de paix durable au Proche Orient sans remettre en cause l'État d'Israël, construction artificielle, fruit de l'impérialisme et de sa volonté d'implanter dans la région un gendarme capitaliste pour mater les masses arabes.

Nous réaffirmons que Macron, comme Biden et Merkel, comme Sissi ou Poutine, est complice de la sauvagerie sioniste qui s'abat encore une fois sur le peuple palestinien. C'est pourquoi les centrales syndicales françaises CGT, FO et FSU, les partis politiques LO, NPA, POID, PCF, LFI, PS doivent appeler en urgence et dans l'unité à une manifestation centrale à Paris, à l'Élysée, pour exiger l'arrêt des frappes de l'État d'Israël, l'arrêt de la colonisation, de s'opposer au soutien de Macron et de l'impérialisme français à l'État d'Israël et pour le droit du peuple palestinien à vivre en paix dans le cadre d'un État palestinien qui retrouve les frontières des territoires palestiniens d'avant 1948 et permette ainsi le retour des expatriés sur son territoire.

Lyon, le 18/05/2021

TCHAD : TROUPES FRANÇAISES HORS D'AFRIQUE !

Le 20 avril 2021 le président de la République du Tchad, Idriss Déby, est mort. Il était un pur produit de l'impérialisme français. Soutenu à plusieurs reprises y compris par interventions des troupes armées françaises, il a été un fidèle serviteur des intérêts français dans la région.

Dès l'annonce de sa mort, une junte militaire a pris le pouvoir en plaçant son fils Mahamat Idriss Déby à sa place. Un couvre-feu est immédiatement décrété et toutes les frontières terrestres et aériennes sont fermées.

L'Union des Syndicats du Tchad a immédiatement condamné cette prise du pouvoir et appelé les travailleurs à cesser le travail afin de s'assurer qu'une transition démocratique soit mise en œuvre.

Une répression est alors orchestrée par la junte militaire qui entre autres fait interdire toutes les marches et manifestations qui sont violemment dispersées. C'est par intimidations, menaces, emprisonnement et torture des militants, attaque des locaux syndicaux que la junte militaire tente de museler la volonté démocratique du peuple tchadien. Le 27 avril, les manifestations ont été attaquées par l'armée. Il y a eu 15 morts selon la société civile, et plus de 700 arrestations.

Mais cela n'arrête pas les travailleurs et peuples du Tchad qui poursuivent leur mobilisation. Les rassemblements et marches organisés ont à nouveau été violemment réprimés : tirs à balles réelles, violences sur des journalistes et saisie de leur matériel d'enregistrement.

En France, en Afrique et ailleurs dans le monde, des mobilisations de soutien ont eu lieu.

Macron a été le seul président occidental à s'être rendu aux obsèques d'Idriss Déby. Il apporte ainsi son soutien sans faille à la junte militaire qui s'est emparé du pouvoir et s'y maintient par la force, contre la volonté du peuple qu'il réprime violemment.

Macron entend ainsi défendre les intérêts des capitalistes français, coûte que coûte. C'est au détriment de vies humaines que des entreprises comme Bolloré, Vinci ou Bouygues doivent pouvoir continuer à engranger de juteux bénéfices.

De même l'impérialisme français veut maintenir sa position stratégique, économique et militaire, en Afrique centrale. Au nom de la lutte contre Boko Haram il s'agit pour les forces françaises de garantir les intérêts capitalistes de la France dans la région. Ainsi, des militaires français sont toujours présents dans le cadre de l'opération Barkhane.

Au nom de l'internationalisme prolétarien, les organisations politiques et syndicales françaises doivent apporter tout leur soutien aux travailleurs tchadiens. Ce soutien doit être actif, concret. Il ne peut s'agir que de belles déclarations. Le meilleur soutien que les travailleurs français peuvent apporter aux travailleurs tchadiens est d'engager le combat contre Macron et sa politique bourgeoise néocoloniale.

Les dirigeants des organisations ouvrières en France ont donc la responsabilité de l'organiser sans attendre sur les mots d'ordre clairs :

- Plus un seul soldat français au Tchad !
- Troupes françaises, hors d'Afrique !
- Pas une arme à la junte militaire !
- A bas l'opération Barkhane !
- Pas une arme à la junte tchadienne !
- Confiscation immédiate des entreprises françaises au Tchad par les travailleurs tchadiens !

LOI SECURITE GLOBALE

Adoptée le 15 avril 2021 par les députés (sans aucune voix des députés du groupe socialiste, de LFI et de la Gauche démocratique et républicaines), la loi « Une sécurité globale préservant les libertés » a pour mission d'assurer « le continuum de sécurité », incluant la police nationale, municipale et les sociétés de sécurité privées. Il s'agit de rapprocher les différentes forces de sécurité, de renforcer les pouvoirs de la police municipale et de créer une police municipale à Paris. S'y ajoutent des mesures concernant le port d'armes (élargi), l'utilisation de la vidéo surveillance (dans les halls d'immeubles par exemple) et des drones.

Les dispositions doivent encore être validées par le Conseil Constitutionnel qui a été saisi par les syndicats et organisations (de la Magistrature, des avocats de France, LDH – SNJ/CGT et SNJ/FO) rassemblés par le mot d'ordre : « Stop Loi Sécurité Globale ».

L'article 24 interdisant la diffusion d'images « visant à nuire à l'intégrité physique et psychique des policiers » (et de leurs familles) a été retiré à la suite des mobilisations mais intégré dans le projet de loi sur le « séparatisme » en maintenant la notion de « provocation à l'identification dans le but de nuire à un policier dans le cadre de ses fonctions ».

L'association des agents de services de sécurité privée seraient mieux formés et « recrutés sur des bases plus saines » (!) pour qu'ils puissent, par exemple, constater le travail illégal (en place des inspecteurs du travail ??) et faire de la surveillance sur la voie publique !

A savoir également qu'a été insérée dans ce texte la loi du 10 janvier 1936 qui permet au gouvernement de dissoudre par simple décret des « groupes de combat et milices privées » suite à la manifestation du 6 février 1934 organisée par les ligues fascistes contre l'assemblée nationale, pour protester contre le renvoi du préfet de Paris, Jean Chiappe. Cette loi a été utilisée par tous les gouvernements : celui du Front Populaire en 1937 contre les indépendantistes algériens, en septembre 1939 contre le PCF, partisan du pacte germano-soviétique, en 1944 contre les organismes de collaboration mais aussi contre tous les groupes s'opposant à la « légalité républicaine », notamment les anticolonialistes ... et bien sûr en juin 1968, contre 11 organisations d'extrême gauche : Mouvement du 22 mars, JCR/LCR, OCI, Révoltes, FER etc. Puis dans les années 1970, contre les organisations pro autonomie ou pro indépendance (corses, basques, bretonnes), et plus tard, celles liées au terrorisme de diverses obédiences. Bref, au total 124 dissolutions de 1936 à 2013. Et aujourd'hui, contre le CCIF sans qu'aucune infraction à la légalité n'ait été établie ou Génération Identitaire. Et seules 10 décisions ont été annulées par le Conseil d'Etat.

Voir à ce sujet l'article du Monde Diplomatique de mars 2021 : « Dissoudre pour mieux régner ». On ne peut mieux dire !

Donc un large arsenal répressif au gré des circonstances contre toute remise en cause de l'Etat bourgeois.



Alors, pourquoi maintenant ? Bien sûr, Macron prépare les prochaines élections locales et surtout l'élection présidentielle de 2022. Mais le pouvoir subit une forte pression des forces de police intensivement utilisées contre le mouvement des GJ puis dans les manifestations contre la « réforme des retraites », celles de la santé, etc... Et quand Macron a eu l'air de vouloir concéder que les contrôles au faciès et les violences policières devaient cesser, tollé des syndicats de police qui ont manifesté à plusieurs reprises et

même menacé de désobéir.... C'est un divorce qui menace le gouvernement et son bras armé, et cela, Macron ne peut se le permettre. En effet, il prépare le déconfinement qui ne manquera pas de voir surgir la classe ouvrière et la jeunesse qui ont subi les licenciements, la précarité, le matraquage dans les cités, la privatisation des libertés, la répression.

Mettant en avant la lutte contre le djihadisme et le trafic de drogue, il promet 10 000 policiers supplémentaires durant son quinquennat dont 2 000 recrues cette année qui sont promises à la voie publique ! Le ministre Darmanin a voulu mettre en place la messe du « Beauvau de la sécurité », vite ajourné, car c'est Macron en personne qui monte en première ligne pour obtenir le soutien des forces de sécurité pour se faire réélire.

Ces dispositions confortent notre analyse de la situation politique : la peur de la bourgeoisie face à un mouvement populaire tous azimuts mais qui vise directement le pouvoir, malgré le filet de protection assuré par les organisations d'origine ouvrière.

Mais c'est aussi la confirmation plus générale de la nature de l'Etat bourgeois, bras armé du capital, non pas garant de l'intérêt général mais du maintien au pouvoir des représentants de la classe bourgeoise. C'est cet Etat qu'il faudra détruire pour instaurer un pouvoir ouvrier.



« PROJET DE LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SEPARATISME »

« Lutter contre le séparatisme et les atteintes à la citoyenneté, contre le repli communautaire et le développement de l'islamisme radical, agir contre ceux qui veulent déstabiliser la République »

Le sous-titre éclaire une partie des objectifs du gouvernement en ce début d'année 2021. S'agit-il de dénoncer la non-mixité des loges maçonniques ou du clergé séculier catholique ? De mettre fin au financement public des écoles privées confessionnelles ou patronales ? De mettre la main sur les fonds placés dans les paradis fiscaux par la bourgeoisie française au lieu de payer ses impôts en France ?

Evidemment non, puisque les dispositions, aggravées par des amendements adoptés au Sénat en avril, ne visent presque exclusivement les pratiques religieuses de l'Islam de France. Mais ne nous y trompons pas : nombre de dispositions pourront parfaitement s'appliquer à toute organisation qui ne se plie pas aux règles de la république bourgeoise et à son ordre moral.

Pourquoi ce projet de loi maintenant ? Associé à la loi déjà adoptée le 15 avril 2021 dite « Loi sécurité globale », c'est arsenal répressif montre à la fois la frayeur de la bourgeoisie face au mécontentement des masses, tel qu'il s'est exprimé en particulier lors du mouvement des Gilets Jaunes, mais témoigne aussi de la faiblesse du mouvement ouvrier dont les dirigeants politiques et syndicaux ont refusé d'engager un combat uni, massif et frontal pour empêcher le vote de ces lois.

Les principales dispositions

1) respecter les « principes républicains » : laïcité et neutralité dans les services publics, les associations sportives, les associations culturelles qui devront signer un engagement républicain sous peine de dissolution, respect de l'égalité femme/homme, de la dignité humaine, fraternité ... Suppression des subventions publiques en cas d'infraction à ces principes.

Rappelons que le principe de laïcité a été introduit dans la loi de 1905, dite de « séparation des Eglises et de l'Etat » qui instaurait la liberté dans le domaine des croyances religieuses, après un combat d'un siècle entre la bourgeoisie et l'Eglise catholique, pilier de la monarchie nobiliaire.

Outre que la définition de ces principes est volontairement floue, chacun peut constater que l'Etat, le gouvernement ne respectent pas ces règles : la loi Debré de 1959 est une atteinte majeure à la laïcité de l'école publique et de l'Etat.

Par ailleurs, la loi condamne sévèrement toute personne ou association qui apporte une aide aux migrants. La récente loi sur le chômage aggrave la situation des travailleurs privés d'emploi, etc. Dignité humaine et fraternité sont les grands mots du dimanche pour oublier les méfaits des exploiters en tout genre.

2) Au nom du respect de la personne, sera condamnée « la haine en ligne » et sanctionnés « les abus les plus graves et manifestes à la liberté d'expression ».

Qui va évaluer ces « abus les plus graves et manifestes » ? Les tribunaux qui ont par exemple condamné les Gilets Jaunes, les zadistes, les militants syndicaux, bref, tous ceux qui combattent l'Etat bourgeois, chien de garde du capitalisme.

3) Assurer aux femmes l'égalité des droits : dans l'héritage, contre la polygamie et les mariages forcés, les certificats de virginité ... L'islam est clairement visé.

Mais nous ne citerons pas les hommes politiques français notoirement polygames, pédophiles, ou les mariages arrangés dans les allées du pouvoir.

4) Contrôle étroit des associations culturelles et leur financement étranger pour les « protéger d'une prise de contrôle malveillante par des groupes radicaux, dite « clause anti-putsch » !

Interdictions des listes communautaires aux élections

Un petit rappel : depuis 1989, le mouvement « Chasse, Pêche, Nature et Traditions » a présenté des listes européennes, régionales, départementales, municipales, et même des candidats à l'élection présidentielle. Le fiasco final a amené le mouvement à fusionner avec l'UMP de Sarkozy (les fondateurs venaient du RPR ...). Depuis 2019, le mouvement est devenu « **Mouvement de la Ruralité** » (LMR). Il s'agit bien là d'un parti communautaire et très peu mixte, même si récemment, il a choisi une « belle blonde » pour décorer ses affiches !

Et pour finir cette énumération de mesures coercitives : **possibilité (?) de dissoudre les organisations non mixtes racisées**. Ainsi, l'UNEF pourrait-elle être dissoute au prétexte qu'elle organise des réunions non mixtes racisées. C'est clairement l'UNEF comme organisation étudiante liée au mouvement ouvrier, qui est visée par le gouvernement et par toutes les forces réactionnaires.

Car les femmes victimes de violences conjugales, les enfants victimes de viols, les noires victimes de lynchage, etc. devraient-ils/elles se réunir avec leurs agresseurs ? C'est la double peine ! Les femmes noires ne pourront plus se réunir entre elles. Mais les femmes blanches des loges ou des couvents ne seront pas inquiétées !

Et parce que personne n'est oublié : **suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire** ! Cette vieille menace sarkosiste est de retour.

La loi séparatisme a pour but de diviser le mouvement ouvrier en stigmatisant très clairement, comme pourrait le faire le RN, les arabes et les musulmans.

#STOPLOISEPARATISME
#STOPISLAMOPHOBIE

Toutes les forces issues du mouvement ouvrier ne peuvent que rejeter ce projet de loi et organiser le combat pour qu'il ne soit pas voté.

« REUNIONS NON MIXTES », UN VRAI DANGER POUR LA DEMOCRATIE ?

Le 27 mars dernier, Audrey Pulvar dans une interview sur BFM TV, est interrogée sur les réunions en non-mixité. La journaliste la questionne sur ces fameuses réunions interdites aux « blancs », ce à quoi elle répond qu'elle préfère le terme « *réservées aux noirs* » et dit ne pas remettre en cause la tenue de telles réunions.

Elle ajoute cependant : « *S'il se trouve que vient à cette atelier une femme blanche ou un homme blanc, j'aurais tendance à dire qu'il n'est pas question de le ou la jeter dehors, en revanche, on peut lui demander de se taire* »

La Levée de bouclier est immédiate.

Geoffroy Didier député LR poste sur Twitter : « *Les blancs doivent se taire* » la phrase choque et honteuse de Audrey Pulvar, Elle doit s'excuser auprès de la République #lesblancsdoiventsetaire On notera la légère tendance du député à tronquer puis déformer la phrase originelle, et une pointe xénophobe. Quant à s'excuser auprès de la République elle-même, qui malgré une large composition de citoyens d'origine Européenne, est composée aussi de personnes issues directement ou indirectement de l'immigration, qui sont bien français comme vous et moi.

Madame Le Pen, qui n'est jamais à l'abri quant à se rendre ridicule, en appelle au parquet pour provocation à a discrimination raciale, à l'encontre de Mme Pulvar,

Pour une avocate de profession, on se rend compte que sa compétence en droit en plus d'être fausse, est à géométrie variable,

Elle n'en appelait pas au parquet à l'époque de Le Pen père, quand il comparait « *les arabes dans la société française, au sel dans une soupe (un peu c'est bien, trop ça devient fade)* ». », alors qu'en tant qu'avocate à ses débuts, en rupture de ban avec son père, elle défendait des sans-papiers (trace effacée de son cursus depuis) !

C'est dans ce contexte, juste après l'interview d'une représentante de l'Unef (Mélanie Luce le 21/04) qui disait que certains ateliers du syndicat se déroulaient également en non-mixité, que la sphère politique s'est enflammée de tout bord, sur l'existence de ces réunions.

Autant de réactions et d'engouement auraient été salutaires face aux nombreuses réformes qui ont pénalisé les travailleurs et les travailleuses ces dernières années. Mais comme d'habitude, les inquiétudes de la sphère politique sont loin des vrais problèmes des ouvrier(ère)s.

Mais reprenons le fil de l'histoire, et revenons au commencement.

D'où viennent les premières réunions en non-mixité de notre histoire moderne ?

On en trouve des prémices dans la Révolution française. En 1793, Pauline Léon, chocolatière et Claire Lacombe, actrice, créent la société des républicaines révolutionnaires, groupe révolutionnaire exclusivement féminin aux revendications féministes et sociales, qui comptabilisera jusqu'à 170 membres. Elles revendiquaient pour les femmes le rôle de citoyenne, ce qui à l'époque était une avancée exceptionnelle.

La convention montagnarde décide leur dissolution, ainsi que celle de toutes les sociétés de femmes le 30 octobre 1793.

Cette association en non-mixité choisie a été établie afin de permettre aux membres de défendre leur nouveau statut des citoyennes. Il s'agissait à des femmes, de défendre ensemble leurs droits, face à une société à l'époque totalement opposée à la place des femmes dans l'espace politique et citoyen, et qui réduisait leur droit d'expressions et de représentation.

Il ne s'agissait pas d'exclure des hommes du paysage politique, ceux-ci étaient déjà bien présents dans ce domaine, mais de permettre à des citoyennes de pouvoir échanger ensemble, dialoguer, et trouver les solutions aux luttes constituant leur époque. **Un seul député, Louis Joseph Charlier, s'opposa à cette dissolution.**

Il déclara à ce sujet : « *Je ne sais pas sur quels principes on peut s'appuyer pour retirer aux femmes le droit de s'assembler paisiblement. A moins que vous contestiez que les femmes fassent partie du genre humain, pouvez-vous leur ôter ce droit commun à tout être pensant ?* »

Il apparaît en effet normal que des personnes opprimées par le fait d'appartenir à un genre, se rassemblent ensemble face à leurs oppresseurs.

Aux États-Unis, en 1966, les populations afro-américaines réagissent vivement face à la ségrégation dont elles sont victimes.

Rosa Parks, sans minimiser son rôle dans la lutte pour les droits civiques des noirs américains, a été la version très light de la lutte contre la ségrégation aux USA.

Stokely Carmichael, dirigeant de l'une des associations de droit civique afro américaines, lança lors d'un discours un slogan (Black Power), qui sera par la suite le titre de l'un de ses ouvrages de références. Une forme de devise, un cri de ralliement, face à une oppression systémique et un appel à s'organiser.

S'organiser oui, mais pour eux-mêmes et par eux-mêmes, le fameux empowerment (responsabilisation), qui amène ces populations à s'autogérer au sein de leur propre communauté, et sans les blancs afin de les inciter à lutter contre la discrimination raciale.

Pour ces combats-là on ne peut pas oublier l'histoire du mouvement des Black Panthers, qui refusait la présence de blancs dans leur parti ce qui à l'époque fut mal vécu par certains membres mêmes noirs des différentes organisations de luttes et de droit civique, et cela occasionna une certaine scission idéologique.

On pourrait penser à la phrase de Roy Wilkins : « Peu important leurs efforts pour l'expliquer, le terme "Black power" signifie "pouvoir anti-Blancs »

Deux formes d'antiracisme ici s'affrontaient, les pacifistes à l'instar de Wilkins, et les militants s'inscrivant plutôt dans un combat révolutionnaire.

Mais sur la logique de la non-mixité choisie, il s'agissait pour les Black Panthers de s'affirmer comme un corps militant contre les agressions que subissaient les leurs, contre entre autres la montée du Ku Klux Klan, ainsi que les bavures ou homicides volontaires de la police, que nous retrouvons encore présentes de nos jours.

Il ne s'agissait pas de faire la chasse aux blancs (en tout cas pas de la même façon que ce que pratiquait le Klan) ni d'exclure de potentiels alliés, mais d'affirmer que la condition des citoyens noirs américains ne pouvait continuer sans qu'une réaction éclate.

Plus récemment, dans les années 70

On a vu arriver sur le devant de la scène nombreuses associations féministes.

Issues de la période post 68, période qui amena une plus grande libération de la condition de la femme quant à sa sexualité, son droit à l'IVG et à la contraception, ainsi qu'à son autonomie sur le marché du travail et dans son propre foyer (le droit d'avoir son propre compte en banque sans l'autorisation explicite de son mari ou de son tuteur par exemple, chose qui nous semble évidente aujourd'hui, mais qui ne date que de l'année 1965), ces associations suggèrent que l'étape des réunions non mixtes est une nécessité quant à la prise en charge de leur propre libération.

Le Mouvement de la Libération de la Femme (MLF) s'exprime en ces mots : « *Nous sommes arrivées à la nécessité de la non-mixité. Nous avons pris conscience qu'à l'exemple de tous les groupes opprimés, c'était à nous de prendre en charge notre propre libération.* »

Tout comme l'exemple précédent, il s'agit toujours d'une réaction à une oppression subie. Jamais cela n'a été fait dans un esprit d'exclure qui que ce soit. Dans une assemblée mixte, il est difficile à la partie opprimée de faire entendre sa vision des choses, et c'est souvent celle du dominant qui reprend le dessus et écrase les débats.

En effet afin de ne pas dérapier vers une reconduction douce de la domination, il ne faut pas commencer par s'organiser avec ceux qui la pratiquent, que ce soit volontairement car totalement hostile, ou indirectement car conditionné par la société à laquelle ils appartiennent. C'est exactement à partir de ce genre de postulat que ce genre de réunion a pu voir le jour. Il est nécessaire et vital qu'à la base de toute lutte existe une non-mixité voulue, afin de pouvoir solidifier les bases du mouvement, et les futures actions à venir.

Concernant les luttes de la communauté homosexuelle, transgenre, hors hétérosexualité conventionnelle.

Si l'on replace le contexte, malgré une suppression du crime de sodomie pendant la révolution française en 1791, la majorité sexuelle pour les personnes de même sexe était fixée à 21 ans, alors que pour les personnes de sexes opposés cette majorité est à 15 ans.

En 1982, et malgré une opposition du RPR face à la gauche de Mitterrand, est votée la loi qui abaisse cette majorité pour les personnes de même sexe à 15 ans.

En pleine révolution sexuelle dans les sociétés occidentales, c'est un net progrès, mais qui rencontre déjà à l'époque de nombreuses oppositions.

Entre des militants conservateurs catholiques, une droite traditionnelle, et une extrême droite qui a des positions très fermées sur la condition des personnes LGBT.

Avec les années VIH, les homosexuels étaient également pointés injustement du doigt, accusés parfois de propager volontairement cette maladie, certains articles médicaux allant même jusqu'à parler de « *peste gay* ».

Il était donc essentiel pour ces militants de s'organiser entre eux afin de s'affirmer dans une société qui les rejetait injustement, les considérant même comme étant contre nature.

Entre les jeunes mis à la rue par leurs familles, certaines personnes virées de leur travail car homosexuelles, ou ayant changé de sexe, ou aussi des personnes qui sont volontairement ruinées par un divorce survenu après un coming-out, il était nécessaire à cette communauté de réagir face aux diverses oppressions subies.

Une personne hétérosexuelle peut très bien comprendre et compatir à la situation que pourrait subir une personne ne partageant pas la même sexualité.

Néanmoins de nombreuses associations de défense LGBT organisent des réunions entre membres concernés par la même problématique, afin de se soutenir, échanger, et arriver enfin à ne plus se sentir en danger dans la société actuelle.

Le chemin est encore long, et c'est pourquoi à la base de tout mouvement de libération subsiste encore des réunions non mixtes choisies, afin de permettre de lutter contre l'opresseur, et s'ouvrir à de futurs alliés par la suite, ainsi qu'à se former à la lutte.

Quoi de plus normal que dans une réunion de femmes battues aucun homme ne soit présent, ni que dans une réunion sur la xénophobie ne se trouvent des personnes blanches (sur le principe d'une société à majorité composée de blancs), ou alors que leur présence soit minoritaire, et qu'il soit plus dans l'écoute.

Pas un mot dans les médias de ces réunions dans les clubs de golf interdites aux femmes, de certaines représentations politiques où aucune femme ni personne issue de l'immigration ne sont présentes.

Idem au sein de certains conseils d'administrations de grandes entreprises de groupes du CAC 40 totalement masculins.

Cela ne dérange personne également que la majorité de leurs entreprises ne soit gérée par des hommes blancs, voilà une forme de non-mixité à combattre et à dénoncer plus saine, plutôt que de s'attaquer à



des groupes qui s'organisent face à une oppression subie.

On peut également citer les loges maçonniques séparées entre hommes et femmes, comme les couvents et les monastères (mesures de protection peut-être !). Que dire des équipes de football séparées !

Les réunions non mixtes pointées du doigt sont systématiquement celles des opprimés, comme si on avait peur qu'ils décident de s'émanciper de leurs situations.

Ce genre de réunions est toujours une réaction, et il ne s'agit pas d'exclure mais d'inclure uniquement des personnes concernées, afin qu'elles s'organisent et luttent côte à côte, afin de se diriger par la suite vers un universalisme logique, car aucun mouvement ne peut rester isolé pour grandir, mais il a besoin de se retrouver avant de s'ouvrir aux autres.

SUR LA TACTIQUE DU FRONT UNIQUE

Le niveau de conscience de la classe ouvrière se mesure à l'état de ses organisations. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les partis sociaux-démocrates (PS) et les partis dits communistes se sont couchés devant la bourgeoisie. Cela signifie qu'après la destruction de l'URSS et la chute du mur de Berlin, les appareils traîtres de la classe ouvrière, ont ouvertement pris fait et cause pour la défense du système capitaliste.

Ouvertement : ce n'est pas qu'ils ne le faisaient pas avant, mais dès lors, ils n'ont plus besoin de camoufler leur attachement au capitalisme derrière un verbiage plus ou moins gauche. Pourquoi ? Parce que la défaite que représente la disparition de l'état ouvrier (aussi dégénéré qu'il fût) en URSS fait disparaître (du moins pour un temps) de la conscience des masses que la révolution socialiste est possible. C'est un recul incontestable de la conscience des masses, du combat pour la révolution socialiste. Non pas que la perspective à terme n'est plus le socialisme, mais que les masses, dans leur globalité, n'ont plus le phare de la révolution d'Octobre pour donner une perspective à leurs combats. La référence au socialisme est gommée de la conscience des masses. Mais dès lors, les PS et PC sont-ils pour cela moins ouvriers ou plus bourgeois ? Chacun sait que leur trahison ne date pas d'hier. Il suffit de rappeler 1914 et 1933 ; le rôle de la social-démocratie dans l'assassinat de Liebknecht et Rosa Luxemburg, celui des staliniens dans l'assassinat des trotskystes et de Trotsky lui-même.

Pour mémoire, les forces bourgeoises de ces organisations ont conduit en France à la politique des gouvernements Jospin et à celle de Hollande.

Constatons que depuis vingt ans, la combativité de la jeunesse et des travailleurs a été importante, massive. Mais elle ne part pas de la nécessité de la prise du pouvoir, de la révolution socialiste. Elle a pour base la défense des acquis dans une situation où la bourgeoisie entend disloquer ces acquis un à un et la défense des conditions d'existence.

Pour autant ces mobilisations posent objectivement la question du pouvoir, et ont posé la question d'en finir avec les gouvernements bourgeois. « Mais qui mettre à la place ? » Nous répondions en 1981, en 1995 comme en 2007 et 2012 : un gouvernement du PS, PC sans ministres bourgeois (c'est-à-dire contre la duperie d'un front populaire d'alliance avec des partis historiquement bourgeois et respectant le patronat). Nous n'étions pas pour autant le « comité pour un gouvernement du PS et du PC ». Nous avons expliqué sans relâche à nos contacts, dans toutes nos interventions, que le PS et le PCF ne voulaient pas rompre avec la bourgeoisie, qu'ils protégeaient Chirac, Sarkozy et Macron aujourd'hui, qu'ils ne voulaient pas d'un gouvernement de leurs seuls partis car ils défendaient en réalité le système capitaliste.

Leur but a été pour un temps atteint puisqu'après 5 années de pouvoir et de réformes au compte de la bourgeoisie, ils ont permis le retour des partis bourgeois au pouvoir : l'élection de Chirac en 2002, l'élection de Hollande en 2012 par un vote ouvrier massif pour chasser Sarkozy et l'élection de Macron 5 ans plus tard.

L'aspiration profondément révolutionnaire de la classe ouvrière à son unité contre le capital et le gouvernement bourgeois s'exprime donc à travers les cadres anciens que sont les organisations traditionnelles de la classe ouvrière, les syndicats, dominés par des appareils

bourgeois, dont la fonction consiste à diviser la classe ouvrière dans l'acceptation de l'État bourgeois et à faire obstacle à la prise du pouvoir par le prolétariat.

La question qui se pose à la classe ouvrière est comment parvenir à l'unité de la classe, en dépit de l'opposition des appareils. Nous ne devons pas faire de suppliques aux appareils « il faut que vous réalisiez l'unité » mais nous devons nous axer sur la nécessité de la construction du parti révolutionnaire en disant « il faut imposer l'unité ». Par cela, nous tentons de remobiliser les travailleurs en sein et en dehors des organisations traditionnelles pour qu'elles s'organisent et construisent un nouveau parti, un parti révolutionnaire.

L'objectif est de mobiliser les travailleurs pour qu'ils se réapproprient leurs outils de lutte et se débarrassent de la bureaucratie syndicale. Mais ce combat est indissociable du combat qui doit conduire les travailleurs à la prise du pouvoir et donc indissociable d'une activité de la part des révolutionnaires pour démasquer le politique traître des PS, PC et de leurs alliés.

La tactique du Front unique ouvrier, est une tactique de mobilisation des masses pour la révolution prolétarienne, de construction du parti ouvrier révolutionnaire. Nous devons amener les masses à se dresser contre les appareils bourgeois, diviseurs, permettant ainsi aux militants de faire l'expérience pratique de la trahison des appareils comme de la nécessité du parti révolutionnaire et de l'Internationale. Le mot d'ordre du gouvernement ouvrier est donc susceptible de développer les luttes révolutionnaires.

Ce mouvement s'exprime dans les cadres anciens, partis et syndicats. Si donc, nous devons ouvrir la perspective du gouvernement ouvrier comme réponse aux aspirations les plus fondamentales de la classe ouvrière, nous devons formuler à un moment particulier quelle doit être la représentation politique de la classe ouvrière au plan du gouvernement.

« De tous les partis et organisations qui s'appuient sur les ouvriers et parlent, en leur nom, nous exigeons qu'ils rompent politiquement avec la bourgeoisie et entrent dans la lutte pour le gouvernement ouvrier et paysan », écrivait Trotski.

Nous exigeons que PS, PCF, LFI, NPA, LO ... rompent avec Macron, constituent le gouvernement sans ministres bourgeois.

La lutte politique pour la rupture avec la bourgeoisie, c'est aujourd'hui la lutte pour que PS, PCF, LFI, NPA, LO prennent le pouvoir au compte des travailleurs, sans ministres bourgeois, pour que Macron/Castex disparaissent.

La perspective du gouvernement ouvrier, fondée sur l'incapacité d'un quelconque gouvernement bourgeois à satisfaire la moindre des aspirations de la classe ouvrière, doit être exprimée comme l'aspiration des plus larges masses à ce que les partis et organisations de la classe ouvrière qui prétendent parler en leur nom, rompent avec la bourgeoisie. C'est pour cela que l'on adjoint au PS et au PC : LFI, LO et NPA et EELV qui captent une partie de la classe ouvrière.

La bataille pour le gouvernement PS/PC sans ministre bourgeois est donc la bataille pour l'indépendance de la classe du prolétariat, sur ce qui motive le mouvement de la classe ouvrière, la bataille pour le gouvernement. Le mouvement historique de la classe se fait dans et par son organisation de classe comme classe. Il est nécessaire qu'aux travailleurs, aux masses en mouvement contre le gouvernement bourgeois, nous donnions, en terme actuels aux contours définis, une formule gouvernementale aux contours précis qui représente son mouvement de

constitution en classe, contre l'état bourgeois. De la contradiction entre cette aspiration au gouvernement ouvrier et le contenu de la politique des organisations représentant actuellement la classe en tant que classe, émerge pour les militants et les masses, une question pratique, cad la nécessité d'une autre représentation politique.

Les masses ne veulent plus d'un gouvernement des capitalistes. Elles veulent en finir avec Macron et son gouvernement, maintenant, sans attendre 2022. En l'absence d'un POR, cela ne peut vouloir dire qu'une chose : que le PS, le PCF ... viennent au pouvoir, qu'ils constituent le gouvernement ouvrier. Du refus de ces partis de constituer immédiatement un gouvernement ouvrier, refus qui s'exprime dans l'acceptation par toutes ces organisations du calendrier de la Vème République, se dégage pour la classe et les militants la nécessité d'une autre représentation politique. Du refus, incompréhensible pour les masses, du PS et du PC de rompre avec Macron, de prendre le pouvoir pour eux-mêmes se dégagent les éléments du rassemblement d'une fraction des jeunes et des travailleurs pour la construction du POR.

Contre le gouvernement ouvrier, les appareils bourgeois et la bourgeoisie combattront jusqu'au bout. Le sens politique du mot d'ordre de gouvernement ouvrier tient précisément au fait qu'il doit permettre aux masses de prendre conscience du caractère traître des partis de la IIème, de la IIIème Internationale, en confrontant leurs aspirations à la politique bourgeoise de ces partis. Si les masses étaient capables d'opposer aujourd'hui une autre représentation politique basée sur le parti révolutionnaire et/ou des formes d'organisations soviétiques... le problème serait résolu. Alors qu'aujourd'hui, ces organisations (PS-PCF-PG-NPA-LO, et sur un autre plan, CGT, FO, FSU) occupent une place de représentation politique des travailleurs, que ceux-ci se reconnaissent en elles ou pas. C'est pourquoi, il est nécessaire de les confronter à leur responsabilité : si vous continuez à soi-disant représenter les travailleurs, vous devez reprendre à votre compte la défense de ceux-ci en combattant l'État bourgeois et ses représentants. Sinon, vous n'êtes pas légitimes à parler au nom des travailleurs.

C'est pourquoi, il est nécessaire de trouver un mot d'ordre opposant le caractère révolutionnaire des aspirations des masses (un gouvernement à nous) à la politique bourgeoise des appareils.

Les masses nourrissent des illusions sur ces organisations car fondamentalement l'aspiration spontanée des masses est réformiste et ces organisations - parce qu'elles ont ce caractère ouvrier-bourgeois et font office de barrage aux masses vers la révolution socialiste - développent pour ce faire une politique réformiste. Nous ne pourrions pas construire un POR sans détruire ces organisations qui, tant qu'elles existent, brouillent les cartes.

Il faut que Macron soit chassé et pour cela : PS-PCF ..., prenez le pouvoir sans parti bourgeois ! Telle est aujourd'hui l'agitation concrète pour le gouvernement ouvrier. Ce disant, nous devons développer dans le même temps sans relâche notre propagande sur les revendications immédiates et de transition, et défendre un programme d'action concret et immédiatement préhensible par les masses.

Dans les dernières mobilisations en France et dans le reste du monde, nous n'avons pas vu émerger de véritables organisations ouvrières, même si des formes de regroupements ont pu voir le jour. Il y a donc à nouveau une recherche, au moins pour une fraction de travailleurs et de jeunes, d'une organisation.

Pour autant, cette recherche est à ce stade plus qu'embryonnaire et pour le moins confuse et ponctuelle. En aucun cas cela doit nous exonérer de continuer à démasquer auprès des

travailleurs la politique des appareils du mouvement ouvrier, partis et syndicats. Mais nous devons également répondre à plusieurs problèmes : l'aspiration à l'unité des travailleurs, la perspective gouvernementale et la question du pouvoir, la tactique du FOU, le programme des révolutionnaires et la construction du POR, élément indispensable pour la prise du pouvoir.

La tactique du FOU n'est pas de faire pression sur les appareils mais de s'adresser aux masses. Nous n'aurons pas le choix et la classe ouvrière non plus, il faudra se débarrasser des vieilles directions.

Rappelons que le terrain électoral est un terrain déformé de la lutte des classes, qui n'est, qui n'a jamais été et ne pourra pas jamais être une solution révolutionnaire pour les masses mais un moyen pour y présenter le programme des révolutionnaires quand ils peuvent et se rassembler en tant que classe. Les élections sont une photographie, à l'instant T, des rapports de force existant entre les classes.

Il nous faut exprimer consciemment ce qu'exprime le mouvement du prolétariat. Nous sommes bien obligés de poser la question politique du gouvernement dans des termes actuels, concrets, c'est-à-dire au travers des organisations traditionnelles du mouvement ouvrier. Car la classe ouvrière ne peut pas attendre pour combattre que le parti révolutionnaire soit construit. Elle est obligée de lutter avec les instruments qu'elle possède.

L'origine d'un parti ouvrier, ses liens avec la classe ouvrière, sa caractérisation comme parti ouvrier ne dépendent pas exclusivement ni de sa direction ni de sa politique. Pour autant, est-ce que la social-démocratie a changé de nature depuis 1914 ? Non. Le PC est-il un parti révolutionnaire ? Pas plus. La nature de classe d'une organisation résulte de son origine historique, de ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier et de la place qu'elle occupe objectivement dans les rapports entre les classes. Les masses ne peuvent pas attendre que soit construit le parti révolutionnaire pour combattre. Elles utilisent ce qu'elles ont, plus ou moins convaincues, pas complètement satisfaites. C'est dans ce processus-là que nous devons nous engager pour nous construire sinon nous restons au bord du chemin et disons aux masses venez à nous car nous avons un bon et beau programme. Refuser de donner un contenu précis aujourd'hui – car c'est bien à chaque moment qu'il faut poser la question – c'est quelque part être à la remorque des appareils, qui renvoient la question du gouvernement, pourtant si centrale, à l'élection de 2022.

S'il nous fallait conclure que le combat pour le gouvernement ouvrier n'est pas d'actualité et qu'il faut attendre pour le reprendre, la naissance d'un nouveau parti révolutionnaire, ce serait condamner la classe ouvrière à attendre 2022, avec tous les scénarios possibles et même les pires.

La tactique du FOU s'adresse aux masses, pour qu'elles se libèrent de l'emprise des partis ouvriers bourgeois, en vue de les détruire au compte d'un véritable POR. Dans le même sens notre combat dans les syndicats n'a rien à voir avec des suppliques aux bureaucrates : nous sommes pour que les masses se réapproprient leurs outils de lutte. En ce sens nous postulons à leur direction. Le mot d'ordre des années 70, « permanents à notre service » reste vrai. Nous devons donc montrer la voie par notre élaboration politique, théorique mais surtout par notre immersion dans la lutte des classes au quotidien dans nos milieux de travail, dans les AG, dans nos organisations syndicales (sans s'y noyer pour autant), lors des manifestations.

Et à chaque étape, nous devons exprimer par tract, journal, prise de parole, le sens de notre combat.

LA COMMUNE DE PARIS (18 MARS AU 28 MAI 1870)

EXTRAITS : « LA GUERRE CIVILE EN FRANCE, 1871 » / DE MARX ET ENGELS « L'ÉTAT ET LA REVOLUTION » DE LENINE - 1917

① Le contexte : la France est dirigée par l'empereur Napoléon III, d'abord élu au suffrage universel comme président de la II^e République en décembre 1848, porté par le vote paysan après l'écrasement par le gouvernement bourgeois de l'insurrection ouvrière de juin 1848. Puis il fonde le Second Empire après un coup d'État le 2/12/1851. Ce régime autoritaire permet à la bourgeoisie française de développer l'industrie et les grands centres urbains. Mais cet essor permet aussi la croissance numérique de la classe ouvrière et de son organisation propre à travers deux courants : les Blanquistes liés à l'Internationale, proches du marxisme et les Proudhoniens, de tendance anarchiste.

Cette force nouvelle se traduit par d'importants mouvements de grève, favorisés par la tolérance depuis 1864 du droit de grève, l'empereur cherchant à élargir sa base politique.

De plus en plus contesté, Napoléon III se lance dans une guerre contre la Prusse de Bismarck en juillet 1870 qui se termine en débâcle : battu à Sedan le 2 septembre, Napoléon est fait prisonnier et la France est envahie. L'armée impériale étant vaincue, le peuple s'arme, envahit le siège du Corps législatif (cf. Le Capitole ...) pour imposer aux députés de proclamer la République le 4 septembre. Un gouvernement de « Défense nationale » bourgeois est formé pour poursuivre la guerre et défendre Paris assiégé mais contraint de capituler le 28 janvier 1871. Cependant, la garde nationale parisienne garde ses armes et ses canons, empêchant les Prussiens de rentrer dans Paris.

② Les faits, de l'insurrection à l'écrasement : Le gouvernement français dirigé par Adolphe TIERS voulut s'emparer des canons parisiens. L'insurrection du 18 mars l'en empêcha et il dut se réfugier à Versailles. Les Parisiens élisent le 26 mars les membres de la Commune qui est proclamée le 28 mars.

La Commune prit immédiatement les décisions suivantes :

- * suppression de la conscription et de l'armée permanente – c'est la garde nationale (tous les citoyens valides) qui assurent la défense
- * suspension des loyers et de toute vente des objets engagés au Mont de Piété municipal
- * limitation des hauts salaires – fonctionnaires élus et révocables
- * séparation de l'Etat et des Eglises, suppression du budget des cultes et tout signe religieux dans les écoles – instruction gratuite et laïque
- * suppression de la guillotine, renversement de la colonne Vendôme dressée par Nap. I^{er}
- * gestions des entreprises industrielles abandonnées par leurs propriétaires par les ouvriers eux-mêmes en coopératives – interdiction du travail de nuit des boulangers ...

Ce qu'elle ne décida pas :

- * d'empêcher le gouvernement bourgeois de siéger
- * de s'emparer de la Banque de France et de ses réserves or
- * de faire le lien avec les masses paysannes
- * de repousser les troupes prussiennes cantonnées autour de Paris.

Le gouvernement bourgeois obtint de Bismarck début mai la libération de 60 000 prisonniers et le recrutement de milliers de paysans pour reconquérir Paris avec 130 000 hommes : la garde nationale d'environ 10 000 hommes, mal encadrée et peu centralisée, oppose une résistance acharnée quartier par quartier, mais du 21 au 28 mai – la « semaine sanglante », l'armée versaillaise s'empare progressivement de tous les quartiers d'ouest en est, jusqu'au cimetière du Père Lachaise où sont achevés à la mitrailleuse des milliers d'hommes. Les combats ont provoqué la mort de 4 000 gardes – 20 à 30 000 communard.es ont été massacrés.es au cours de la semaine – 40 000 communard.es ont été emprisonnés.es et déportés.es jusqu'aux lois d'amnistie de 1879/ 1880.

③ Les enseignements : Marx et Engels ont suivi les événements au jour le jour et ont écrit de nombreux textes/adresses au Comité Général de l'Internationale.

* **juillet 1870** - « Aux ouvriers de toutes la nations », Manifeste des membres parisiens de l'Internationale : « Une fois encore, sous prétexte d'équilibre européen et d'honneur national, la paix du monde est menacée par les ambitions politiques. Travailleurs de France, d'Allemagne et d'Espagne, unissons nos voix en un même cri de réprobation ! La guerre pour une question de prépondérance ou de dynastie ne peut être, aux yeux des travailleurs, qu'une criminelle folie. [...] Quoi qu'il advienne pour le moment de nos communs efforts, nous, membres de l'Association Internationale des travailleurs qui ne connaissons pas de frontières, nous vous adressons, comme gage d'une solidarité indissoluble, les vœux et le salut des ouvriers de France ! »

* **16 juillet 1870** - réponse des socialistes allemands : « Au nom de la démocratie allemande, et spécialement des ouvriers du parti social-démocrate, nous déclarons que la guerre actuelle est exclusivement dynastique. "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !" nous n'oublierons jamais que les ouvriers de tous les pays sont nos amis et les despotes de tous les pays, nos ennemis. »

* **6 avril 1871** - lettre de K. MARX à LIEBKNECHT : « Il semble que si les Parisiens succombent ce soit par leur faute, mais par une faute due, en réalité, à une trop grande honnêteté. Le Comité Central, et plus tard, la Commune ont donné au malfaisant avorton Thiers, le temps de centraliser des forces ennemies :

1) parce qu'ils ne voulaient, les insensés, ouvrir la guerre civile. Comme si Thiers ne l'avait pas déjà ouverte par sa tentative de désarmer Paris par la force, comme si l'Assemblée Nationale, convoquée seulement pour décider de la paix ou de la guerre avec les Prussiens, n'avait pas immédiatement déclaré la guerre à la république.

2) pour ne pas se donner l'apparence d'un pouvoir usurpateur, ils ont perdu des moments précieux (il s'agissait de se porter immédiatement vers Versailles après la défaite) par l'élection de la Commune, dont l'organisation a encore pris du temps. »

* **23 mai 1871** - « Si la Commune était battue, ses principes sont éternels et ne peuvent être détruits. : ils seront toujours posés à nouveau à l'ordre du jour, aussi longtemps que la classe ouvrière n'aura pas conquis sa libération. [...] C'est une vieille histoire. Les classes supérieures se mettent toujours d'accord pour tenir sous leur talon la classe ouvrière. » KM

* **21 octobre 1871** - lettre de F. ENGELS à sa mère : « Des quelques otages [68, dont l'archevêque de Paris] qui ont été fusillés à la mode prussienne, des quelques palais [Les Tuileries, l'Hôtel de Ville ...] qui ont été brûlés à l'exemple prussien, on fait grand bruit, car tout le reste est mensonge, mais les 40 000 hommes, femmes et enfants que les Versaillais ont massacrés à la mitrailleuse après le désarmement, cela personne n'en parle ! »

* **18 mars 1886** - 15^e anniversaire de la Commune – F. ENGELS : « Ce soir, avec vous, les ouvriers des deux mondes [européens et américains] célèbrent l'anniversaire de l'événement le plus glorieux et le plus terrible dans les annales du prolétariat. Pour la première fois dans l'histoire, la classe ouvrière d'une grande capitale s'était emparée du pouvoir politique. Le rêve fut court. Ecrasée entre les mercenaires ex-impériaux de la bourgeoisie française d'un côté et les Prussiens de l'autre, la Commune ouvrière fut écrasée dans un carnage sans exemple que nous n'oublierons jamais. Après la victoire, les orgies de la réaction ne connurent plus de bornes : le socialisme parut noyé dans le sang, le prolétariat rebelle réduit pour toujours à l'esclavage.

Quinze années se sont écoulées depuis. Pendant ce temps, dans tous les pays, le pouvoir au service des détenteurs de la terre et du capital n'a épargné aucun effort pour en finir avec les dernières velléités de rébellion ouvrière. ET qu'a-t-on obtenu ? Regardez autour de vous. Le socialisme ouvrier révolutionnaire aujourd'hui est une puissance devant laquelle tremblent tous les pouvoirs établis. »

* **1892** - 21^e anniversaire – F. ENGELS : « Ce qui fait la grandeur historique de la Commune, c'est son caractère sincèrement international, c'est le défi qu'elle jette hardiment à tout sentiment de chauvinisme bourgeois. Le prolétariat de tous les pays l'a bien compris. Que les bourgeois célèbrent leur 14 juillet ou leur 21 septembre ; la fête du prolétariat sera partout toujours le 18 mars ! »

* **LENINE** : « Marx, en septembre 1870, six mois avant la Commune, avait directement averti les ouvriers français : l'insurrection sera une folie. [...] Mais quand les masses se soulèvent, Marx voulut marcher avec elles, s'instruire en même temps qu'elles dans la lutte, et non pas seulement donner des leçons bureaucratiques. [...] Il met au-dessus de tout le fait que la classe ouvrière, héroïquement, avec abnégation et initiative, élabore l'histoire du monde. Marx considérait l'histoire du point de vue de ceux qui la créent sans avoir la possibilité d'escompter, infailliblement, à l'avance, les chances de succès et non du point de vue de l'intellectuel petit-bourgeois, qui vient faire de la morale ». [...]

Marx savait voir aussi qu'à certains moments de l'histoire, une lutte désespérée des masses, même pour une cause perdue d'avance, est indispensable pour l'éducation ultérieure de ces masses elles-mêmes, pour les préparer à la lutte future. »

Sur l'État : « L'idée de Marx est que la classe ouvrière doit briser, démolir la machine de l'État toute prête, et ne pas se borner à en prendre possession. Briser la machine bureaucratique et militaire, en ces quelques mots, se trouve brièvement exprimée la principale leçon du marxisme sur les tâches du prolétariat à l'égard de l'État au cours de la révolution ».

« Au parlementarisme vénal, pourri jusqu'à la moelle, de la société bourgeoise, la Commune substitue des organismes où la liberté d'opinion et de discussion ne dégénère pas en duperie, car les parlementaires doivent travailler eux-mêmes, appliquer eux-mêmes leurs lois et ne vérifier eux-mêmes les effets, en répondre eux-mêmes directement devant leurs électeurs ».

« Les utopistes se sont efforcés de "découvrir" les formes politiques sous lesquelles devait s'opérer la réorganisation socialiste de la société. Les anarchistes ont éludé en bloc la question des formes politiques. Les opportunistes de la social-démocratie contemporaine ont accepté les formes politiques bourgeoises de l'État démocratique parlementaire comme une limite que l'on ne saurait franchir. [...]

De toute l'histoire du socialisme et de la lutte politique, Marx a déduit que l'État devra disparaître et que la forme transitoire de sa disparition sera "le prolétariat organisé en classe dominante". Quant aux formes politiques de cet avenir, Marx n'a pas pris sur lui de les découvrir. [...] Et quand éclata le mouvement révolutionnaire de masse du prolétariat, malgré l'échec de ce mouvement, malgré sa courte durée et sa faiblesse évidente, Marx se mit à étudier les formes qu'il avait révélées.

La Commune est la forme "enfin trouvée" par la révolution prolétarienne qui permet de réaliser l'émancipation économique du travail.

La Commune est la première tentative faite par la révolution prolétarienne pour briser la machine d'État bourgeoise. »

*** relevé dans « L'actu Hebdo » de la CGT – 18 mars 2021 »**

« Il y a 150 ans, dans la noirceur de la guerre et de la famine, se levait la « Commune de Paris ». Une expérience de 72 jours qui marquent encore l'histoire sociale de notre pays. Et pour cause, le peuple des travailleurs vote, dans l'urgence, les premières mesures sociales et démocratiques. Une expérience porteuse d'espoir.

Même si cette expérience fut réprimée dans le sang, cette audace habite toujours nos consciences militantes et porte en elle l'espérance d'un monde meilleur.

C'est cet espoir de changement qui encourage aujourd'hui le monde du travail et la création dans les luttes et occupations, à travers la France.

Cet espoir, carburant incontournable de nos batailles pour éviter le pire.

Cet espoir qu'il y a besoin de faire grandir pour favoriser la participation du plus grand nombre et ne pas laisser aux banquiers et leurs amis la construction du monde de demain. »

On peut mesurer l'hypocrisie de la direction de la CGT, obligée de commémorer la Commune, mais en évitant de montrer sa portée révolutionnaire : la bourgeoisie est toujours au pouvoir et l'appareil parle d'une « expérience porteuse d'espoir », qui « porte en elle l'espérance d'un monde meilleur ». Mais quels moyens se donne-t-on pour chasser Macron et son gouvernement à la solde du capital ? Mystère !

LES FINANCES PUBLIQUES DANS LA TOURMENTE

Démantèlement des Finances Publiques : comment résister ?

Macron et son gouvernement ont engagé dès leur arrivée au pouvoir une offensive générale contre les travailleurs. Celle-ci a pris plusieurs aspects, mais dans la Fonction Publique elle s'articule autour de la loi d'août 2019 dite de Transformation de la Fonction Publique.

Elle a pour objectif de casser le statut des fonctionnaires, de liquider les règles de gestion, d'introduire le recrutement massif de contractuels et la mobilité forcée (détachement d'office), de liquider les CHS-CT et les CAP. Ces organismes institutionnels loin d'être parfaits, permettaient néanmoins de défendre les droits individuels et collectifs des agents.

Depuis son adoption par le Parlement les décrets d'application ont été publiés. Ainsi à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), il est envisagé la suppression pure et simple des CAP Locales après les élections professionnelles de 2022. La cartographie envisagée est de 18 CAP contre plus de 500 aujourd'hui (CAP nationales et locales) pour les 135 000 agents du Ministère. A la DGFIP pour les 105 000 agents il subsistera seulement 3 CAP nationales (grades A, B et C).

Les agents n'auront ainsi plus de recours possible pour tout ce qui concerne leur carrière notamment leurs affectations. Ce n'est évidemment pas un hasard puisqu'en parallèle de cette loi, le gouvernement a engagé depuis plusieurs mois une réforme globale de la DGFIP.

Celle-ci est un véritable plan social avec des suppressions massives de postes et aussi le démantèlement du réseau. Des restructurations massives sont en cours (fusions et des relocalisations de services). La mobilité forcée prévue par la loi va trouver très vite à s'appliquer. Les missions sont privatisées les unes après les : l'assiette de l'impôt (plus-values chez les notaires) ; le recouvrement (paiement chez les buralistes, retenue à la source, ...) ; le foncier (plan cadastral géré à l'IGN) ; et des impôts patrimoniaux (télé-acte). Par la suppression d'ici 2023 de toutes les trésoreries, le **Nouveau Réseau de Proximité (NRP)** prépare l'éloignement conséquent des services pour les usagers et la fin de la séparation entre le comptable public et les collectivités locales. C'est la porte ouverte à l'utilisation de l'argent public sans contrôle et à la corruption.

Enfin, la loi ESSOC met une entrave inédite au contrôle fiscal, les entreprises ne fraudent plus, elles se trompent ! C'est désormais un droit, une sorte d'assurance qui permet de frauder sans risque.

Retour sur le Congrès CGT Finances Publiques de juin 2019

A l'ouverture du Congrès, le 3 juin, l'appareil n'avait semble-t-il pas pris la mesure des attaques contre la DGFIP et ses personnels. Par leurs interventions, les congressistes ont bousculé le déroulé des séances de travail et imposé une séance spéciale sur la réforme de la DGFIP. Houleuse, cette séance s'est achevée dans la nuit par l'adoption d'une déclaration qui en substance indiquait que le **NRP** n'était ni négociable, ni amendable. Le syndicat en demandait l'abandon pur et simple. Cette victoire sur l'appareil n'était pourtant pas complète. Entre autres il manquait la question centrale de l'organisation du combat pour faire échec au projet. Plus exactement, il aurait fallu imposer le mot d'ordre de grève générale jusqu'à l'abandon du NRP.

Pourquoi la mobilisation n'a pas permis d'obtenir le recul de la Direction Générale ?

En fait, les directions syndicales n'ont pas organisé la mobilisation efficacement, elles ont refusé d'appeler l'ensemble des agents à la grève générale jusqu'à satisfaction des revendications.

Les appareils syndicaux ont opposé à cela la grève reconductible, service par service, AG par AG. La seule concession a été de fixer une date commune de début de grève. Cette stratégie, annoncée à l'avance, n'a pas permis d'offrir une perspective claire aux agents. Ils n'ont ainsi pas pu se projeter dans une mobilisation dans laquelle ils ne voyaient pas la possibilité de gagner.

Dialogue social pour diviser le front syndical

De fait, la CGT n'a pas siégé aux réunions informelles et institutionnelles sur la réforme et cela a imposé, dans un premier temps, aux autres organisations syndicales d'en faire autant. Pour autant, elle a siégé dans un nombre incroyable de groupes de travail et autres réunions qui préparaient des remises en cause fortes des conditions de travail des agents.

La DG ne s'y trompe pas. Elle sait que l'association des directions syndicales est un dispositif de division. Cette association porte l'impression d'une concertation, qui met en échec les mobilisations. Elle a tenté de fracturer le front syndical en invitant sans cesse les directions syndicales à participer à des discussions. De fait, cela a fonctionné. Solidaires Finances Publiques, premier syndicat sur le plan national a accepté de siéger à certaines réunions.

Ouvrir une perspective de lutte

Une chose est certaine, c'est que sans une mobilisation gagnante, d'ici 18 mois, la DGFIP n'aura plus du tout le même visage. Elle aura disparu en tant qu'administration centrale à réseau déconcentré. Les revendications immédiates des agents de la DGFIP sont :

- L'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique ;
- L'arrêt immédiat des suppressions de postes ;
- L'abrogation de la loi NOTRé de regroupements forcés des collectivités territoriales ;
- L'abandon de toutes les fusions, restructurations et relocalisations de services notamment celles engagées au nom du NRP.

Sur cette base aucune négociation n'est possible. Il faut rompre totalement avec ce pseudo dialogue social et organiser le blocage de la DGFIP, par la grève générale. Le gouvernement n'a pas les moyens d'affronter une grève générale de la DGFIP. La DGFIP est au cœur du plan de relance. Elle gère notamment la distribution des Fonds de Solidarité aux entreprises. Cela constitue un moyen de pression énorme sur le gouvernement. Il est encore temps de l'utiliser.

Ce combat doit s'inscrire dans le combat général contre la politique de Macron

Le projet de liquidation des Finances Publiques est indissociable d'un double objectif politique de Macron. Il s'agit pour la bourgeoisie d'avancer dans la destruction de la Fonction Publique en tant que service public gratuit et de la vider de ses fonctionnaires. Ceux-ci, sous la protection de leur statut, peuvent résister aux pressions politiques et s'organiser avec leurs syndicats en limitant les ambitions de la bourgeoisie de privatiser les missions et à en tirer profits.

Aux finances, ces attaques vont de pair avec un autre enjeu de la bourgeoisie : la réduction de la fiscalité : fiscalité du patrimoine et des successions, des impôts et taxes sur les sociétés, ... La baisse des ressources fiscales sera récupérée sur le dos des populations laborieuses par l'augmentation de la TVA, des taxes sur les produits pétroliers ...

En définitive, aux finances comme dans toute la Fonction Publique, les agents font face à une offensive globale. Dès lors, la lutte contre la liquidation de la DGFIP doit s'inscrire dans un combat plus général contre la politique de Macron.

Les fonctionnaires de la santé ou de l'Éducation Nationale par exemple sont confrontés aux mêmes lois, aux mêmes problèmes. L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique et de la loi NOTRé ne peuvent être arrachées que dans un combat de tous les agents de la Fonction Publique.

La responsabilité des fédérations de fonctionnaires est donc d'appeler dans l'unité à la grève de l'ensemble de la Fonction Publique pour obtenir l'abrogation de ces lois et en finir avec la politique anti-fonctionnaire de Macron.